

L'origine des échanges est le texte de François Rastier¹. Nous (Temps critiques) ne sommes pas à l'origine de cet échange puisque ce sont YC et J-P. F qui ont entamé la discussion tout en en faisant part à JW qui a déjà écrit sur ces questions dès 2002 avec *Capitalisme et nouvelles morales de l'intérêt et du goût*, puis en 2014 avec *Rapports à la nature, sexe, genre et capitalisme*. Des questions qui, parties du genre et de la libération animale, se sont ensuite étendues à la race et aux thèses décoloniales.

Elles n'ont pas fait qu'imprégner le milieu militant, elles ont aussi fait leur entrée dans l'université française depuis une vingtaine d'années comme le montre justement le texte de Rastier. Il nous est paru intéressant d'interpréter son contenu et ses exemples à partir de nos propres préoccupations et perspectives (JW).

Le 31/01/2020

Apparemment c'est un linguiste, mais ses quatre articles vont beaucoup plus loin que des considérations purement linguistiques (auquel cas je n'aurai rien compris) et avancent des hypothèses intéressantes sur la gauche identitaire et ses références idéologiques. Évidemment cela ne convaincra que les convaincus mais bon....

Il y a aussi une vidéo où il dit pratiquement la même chose si vous préférez la version audio mais il n'est pas un très bon orateur....

YC

Le 1er févr. 2021

Lecture effrayante et utile : à ce point-là...

Je me suis un temps consolé en me disant que ça ne concernait que des minorités universitaires, mais ça peut être des clusters, les lignes de passage existant.

J-P. F

Le 1er févr. 2021

Bonjour, oui je ne sais pas où il est politiquement mais c'est assez convaincant. Sauf à croire que nous sommes tous des vieux cons.... ce qui est aussi une hypothèse envisageable !

YC

Le 1er févr. 2021

Hypothèse « vieux cons » :

- c'est vrai qu'il y a un retour de balancier du fait l'ignorance, les réticences voire plus à aborder certains sujets (femmes, minorités sexuelles) pendant longtemps
- d'autre part, le social est largement éclipsé alors que c'était la référence ;
- de même, les mouvements démocratiques larges (type Algérie, Liban, pays de l'Est etc.) ne sont pris en considération par personne

Du coup ça laisse le champ libre à des universitaires en quête de postes et de notoriété, avec des échos plus larges via certains médias « intellos ».

Des réactions comme le RAAR (même si tu ne les apprécies pas, pour d'autres raisons), Lignes de crête etc. montre, même c'est une minuscule poignée, qu'il y a des aussi des jeunes qui ne se laissent pas engluer dans cette m...

J-P. F

Le 1er févr. 2021

Je suis à la fois d'accord et pas du tout d'accord.

D'accord parce qu'il est évident que l'extrême gauche, les marxistes et même les anarchistes n'ont pas su avancer quoi que ce soit sur certaines questions. En désaccord parce que les mouvements identitaires sont fondamentalement opposés à toute révolution sociale. Et pas simplement les intellos ou les chefs qui recueillent des postes, mais leur base elle-même. En plus, quand tu lis les textes militants, tu as vraiment l'impression d'être hors sol (question d'âge et de formation politique) mais qu'ils sont eux aussi hors sol (quand tu fréquentes des travailleurs sans papiers, quelles que soient leur âge ou leur origine, tu vois bien à quel point les discours postcoloniaux ou féministes n'ont rien à voir avec la réalité quotidienne de ces

travailleurs venus en France).

Donc pour moi le problème est autre : si effectivement toute révolution sociale est impossible alors les mouvements identitaires ont raison de lutter chacun dans leur petit - ou grand (les femmes) - champ d'intervention.

Si des révolutions sociales sont possibles, ces mouvements identitaires sont fondamentalement nuisibles malgré leurs bonnes intentions sur certains points.

Pour ce qui concerne les mouvements démocratiques tu as raison, à l'exception notable de Mouvement communiste qui a produit beaucoup de textes à leur sujet... même si leur jargon et leurs citations de Marx et de Lénine m'insupportent.

Pour ce qui concerne Lignes de crête et le RAAR, je pense qu'ils sont justement englués dans l'identitarisme et qu'ils n'en sortiront pas. Et même mes camarades néerlandais sont sur cette pente, au nom de la pédagogie et de l'ouverture....

Mais bon j'espère toujours me tromper....

YC

Le 1er févr. 2021

Également d'accord et pas d'accord ! Ce qui nous permet de réfléchir sur le fond.

La révolution sociale telle qu'elle était envisagée par les marxistes ou les anarchistes était aussi identitaire au départ puisque fondée sur le prolétariat comme classe salvatrice, avec - différence sur ce point - un élargissement de la « mission » prolétarienne, qui devait ipso facto également libérer le genre humain tout entier (reste de l'ambition humaniste du jeune Marx - sur ce point Jacques saura mieux que moi). Il s'agissait d'une identité forte mais vouée à être abolie à l'étape communiste et visant le bonheur commun.

Dans les mouvements actuels, je pense qu'il faut distinguer :

- des luttes sectorielles larges, à base locale (mouvements contre la corruption ou contre tel ou tel dictateur etc) ou à base identitaire (femmes, homosexuels) ou thématique (climat), ils brassent beaucoup de monde, surtout des jeunes comme c'est normal mais pas seulement ;
- des affirmations théoriques fermées essayant d'imposer un vocabulaire, des

Amok ou terrorisme ? Quelques remarques sur un article de

G.Eisenberg

raisonnements, une centralité aussi (comme autrefois le discours marxiste : « ce qui compte, c'est... » : attitude de surplomb) ; ces affirmations sont aujourd'hui défendues plus largement qu'autrefois du fait de l'élargissement des publics universitaires ; une partie de ces affirmations se colore de religion ou de complaisance avec le religieux, tu 'as montré.

Mais cette distinction est discutable : les théoriciens, aujourd'hui comme hier, prétendent dire la vérité du mouvement réel. Mais pour les mouvements ni identitaires ni écolos, et qui sont importants, il n'y a pas à ma connaissance de réflexion dans ou à côté d'eux. Pas de Marx du 21^e siècle tunisien ou biélorusse !

D'autre part, la fin de la croyance dans la venue ou de la possibilité d'une révolution sociale ne signifie pas forcément* l'adoption d'une autre croyance totalisante (écologie par exemple) ou d'une affiliation identitaire.

Elle n'implique pas non plus* l'abandon de toute activité allant dans le sens des aspirations générales du genre humain : combats pour les droits, pour plus de justice, pour plus d'égalité.

*pas de lien logique.

J-P. F

Le 01/02/2021

Pour le coup là je suis d'accord.

Sans doute (et même certainement) suis-je orphelin d'une « croyance totalisante » comme tu dis, et j'hésite souvent entre dénoncer les nouvelles croyances (en des termes trop violents ou dogmatiques comme tu me le fais remarquer fréquemment) et en même temps je souhaite confusément l'apparition d'une nouvelle croyance, bien rassurante.... et bien dangereuse vu le passé du « mouvement ouvrier ».... Un mec m'a d'ailleurs écrit en disant que je devrais faire attention à l'usage et au sens du terme « mouvement ouvrier » aujourd'hui.... Encore un tic hérité d'un passé qui a disparu....

YC

Le 2/02/2021

Je vous ai fait une réponse commentaire que voici

Bonjour à vous deux,

Je ne suis pas surpris par les textes de François R puisque je suis ça de près pour un nouveau travail là-dessus et encore on peut dire si on s'en tient au secteur de l'éducation que la situation est bien pire puisqu'elle ne concerne pas que l'université et touche aussi l'éducation des enfants, même si pour le moment c'est à un degré moindre qu'au Canada ou aux EU.

Par rapport à votre échange, je voulais dire deux mots sur la question de l'identité.

À *Temps critiques* nous l'utilisons peu et nous lui préférons celle de particularité qui présente à la fois l'avantage de faire partie du vocabulaire courant et de ne pas être entachée de biais idéologiques, politiques ou médiatiques. Pour ne prendre qu'un exemple que l'un de vous deux cite, il est plus facile de comprendre et de faire comprendre Marx démocrate-révolutionnaire à partir de la particularité de classe que de l'identité de classe qui n'apparaît finalement qu'à partir de 1848 avec *Le Manifeste*. De la même façon si on reste dans sa définition hégélienne des classes (classe pour soi et en soi), la classe est un processus continu de formation/reformation et non une identité. C'est ce que comprendront bien les opéraïstes italiens avec la notion de composition de classe et ce qu'a essayé de produire un groupe comme Théorie communiste qui, à partir de l'actuelle impossibilité d'affirmation de toute identité ouvrière (nous sommes d'accord là-dessus), en vient à théoriser la classe comme substance se produisant dans l'action de la communisation ce qui est beaucoup plus discutable car on ne règle pas le hiatus existant entre classe ouvrière (structure et mouvement) et prolétariat (essence = révolutionnaire) par un simple coup de baguette magique.

Prenons cela par un autre bout pour revenir à l'identité. Si on prend la Première Internationale, le terme d'identité peut prendre un autre sens à l'intérieur d'un mouvement unitaire d'organisation. Elle est alors synonyme de tendance, de ce qui distingue en propre telle ou telle fraction suivant son « programme » ou sa « sensibilité » dirait-on aujourd'hui. Mais on ne peut pas en déduire que cette identité est identitaire au sens où elle serait comme une superstructure idéologique d'une même infrastructure qui est le mouvement social et le but socialiste. C'est aspect perdurera jusqu'aux conditions d'appartenance à la Troisième Internationale, c'est-à-dire jusqu'au léninisme. Ainsi des communistes de gauche comme Pannekoek ou Rosa Luxembourg resteront dans la Seconde Internationale malgré l'exclusion des anars puis des *Jungen*. Aujourd'hui et malgré les 68 français et italiens dont

on pensait que, parmi les « acquis » ils avaient dépassé dialectiquement les identités et le militantisme, tout ce fatras a tendance à resurgir. En effet, d'un côté, les groupes politiques qui survivent comme « rackets » pour reprendre une formule d'Invariance série II ont fixé des identités de survie pour certains (LO, le POI) ou alors se sont dissous par opportunisme dans les autres « identités » plus fortes ou plus à la mode (NPA, fraction Hamon du PS ou encore mêlent les deux (PCF, Alternative libertaire-CGA) ; et surtout, de l'autre, parce ce qu'on a pu appeler les mouvements de libération au début des années 70 (MLF, FHAR, mouvement anti-nucléaire) qui étaient tous des particularismes, mais trempant dans l'universel de ce qu'on croyait être la révolution générale à l'ordre du jour, se sont trouvés tout à coup, une fois notre défaite consommée à la fin des années 70 au niveau de l'ensemble des pays capitalistes « avancés », ces particularismes se sont trouvés comme orphelins de ce qui, bon gré mal gré les chapeautait encore. A cet égard, le mouvement féministe italien est peut être le plus typique de cette tension entre général et particulier et du passage de l'un à l'autre dans la mesure où, à ma connaissance, il a été le seul à perduré pendant plusieurs années pendant l'affrontement de classes du fait de la durée de celui-ci. De ce fait, il y a eu coalescence des mouvements avant une séparation qui émerge au cours du Mouvement de 1977. Alors qu'en France il y a eu comme une succession sans vraiment de rencontre si on prend certaines figures de ce mouvement comme Marie-Jo Bonnet, une des instigatrices du MLF et du FHAR qui participe à Mai 68 mais sans lien particulier avec le fil rouge des luttes de classes. On peut remarquer la même « même » indifférence, mais inversée, au féminisme posé comme question au sein du Mouvement du 22 mars aussi bien à Paris qu'à Lyon et a fortiori dans les groupes gauchistes avant les années 1970.

Idéalement, la généralité de la révolution conçue comme totalité la rendait « inclusive » pour parler post-moderne.

Orphelin, je disais, mais aussi indépendant ou autonome et bientôt en rupture avec le fil rouge des luttes de classes par l'affirmation d'autre chose qui aurait été jusqu'à là exclu de cette perspective. Il fallait donc affirmer la particularité, l'exclure volontairement cette fois pour exister en tant que mouvement puis un temps plus tard en tant qu'organisations et institutions. Or, à l'inverse de cette perspective, ce qui empêchait la particularité de s'affirmer en tant qu'identité pour le prolétariat c'était à la fois d'être toujours en excès de sa particularité du point de vue théorique (une classe qui n'est pas vraiment une classe et la perspective dialectique de la négation des classes) et pratique du fait même de son renouvellement constant alimenté par l'immigration interne et externe d'origine paysanne apportant ses propres traditions culturelles et de vie ; ... **et d'être toujours vaincu.**

L'affirmation de classe qui devenait une identité dans la prise du pouvoir des partis communistes (Russie, Chine, Cuba) n'a finalement existé que là où la classe ouvrière n'était

qu'une petite fraction de la population active dans des sociétés pré-capitalistes. Mais autant que je sache dans des moments comme la guerre d'Espagne cette « identité » n'a pas été prédominante à la fois pour le meilleur (les collectivités agricoles) et pour le pire (collaboration au gouvernement républicain).

À l'inverse, pour les particularismes des années 70 il s'agissait de s'affirmer non pas contre le mouvement du capital avec le risque de la défaite au bout, mais de le faire **dans** le mouvement du capital qui, tout à coup, offrait des opportunités de par sa nouvelle dynamique, dans ce qu'à Temps critiques on a appelé la révolution du capital. Les mouvements de « libération » sont alors devenus des mouvements reconnus par les pouvoirs en place et les institutions. Ils se sont fondus, quelles que soient leur particularité dans un large mouvement pour les droits ; un mouvement « progressiste » (au sens ancien du terme où on l'employait dans le milieu militant ou de gauche), même si on ne s'y reconnaissait pas, c'est le moins qu'on puisse dire, ce qui ne voulait pas dire qu'il n'y avait pas quelques rapports avec certaines de ses franges restées « révolutionnaires » ou se voulant comme telles (Le groupe autour du Fléau social pour les homosexuels ou des groupes contre le nucléaire).

Nous n'en sommes plus là ; la lutte pour **les** droits à l'intérieur du Droit, s'est transformée en une lutte pour **des** droits dans le cadre de la dissolution du **Droit** et ce que nous avons appelé l'institution résorbée, en l'occurrence ici celle de la Justice sur le modèle américain. Le Droit était ce qui unifiait (certes dans l'aliénation/domination) autour d'une même loi compréhensible pour celui qui voulait l'entendre ou s'y soumettre et ce droit ne évoluer que lentement puisque c'est le fondement même du Droit (et c'est d'ailleurs ce qui lui permettait d'être connu dans toutes les composantes de la société : « Nul n'est censé ignorer la loi »). Or aujourd'hui, à l'intérieur de ces particularismes en grande partie institutionnalisés (parité en politique et dans les entreprises, mariage pour tous, etc.) se détachent des fractions, ce que nous appelons des « particularismes radicaux » au sens où s'ils ne radicalisent pas leur opposition au capitalisme et aux pouvoirs en place, par contre ils radicalisent leur particularité tout en faisant allégeance, d'une manière ou d'une autre aux puissances de ce monde par des pratiques de lobby appuyé par quelques actions coup de poing. Les droits qui en ressortent différencient et ne peuvent faire en commun que par intersection artificielle entre eux dans le cadre d'une conception libérale/libertaire complètement étrangère à la tradition philosophique et révolutionnaire européenne jusqu'à ce que nos « déconstructeurs » Derrida, Deleuze, Foucault et le dernier Baudrillard dont aucun n'a eu de lien avec le mouvement prolétarien aillent sévir dans les Amériques et qu'on en subisse le retour de bâton de leurs théories ripolinées au culturalisme.

Ce qui est nouveau aussi et par exemple par rapport à ce que j'appelais le mouvement progressiste (cf. supra) qui s'inscrivait dans le déterminisme historique (influence du marxisme), c'est que cela cède le pas à une régression (le rapport à la nature intérieure, par exemple de l'homme à la femme ou de l'homme à l'enfant n'est plus conçu que comme rapport à soi à travers l'artificialisation de l'humain qui permettrait d'outrepasser des déterminations naturelles qui sont aussi immédiatement sociales) qui se présente comme une émancipation comme si nous étions revenus au contexte « révolutionnaire » des années 60-70 ; or aujourd'hui, comme le disait déjà la revue *Invariance* au milieu des années 70, c'est le capital qui émancipe comme on peut le voir avec les Gafam qui travaillent sur le transhumanisme, et aussi tous les exemples de François Rastier sur les grandes entreprises et leurs positions sur ces questions.

JW

Le 2/02/2021

Merci beaucoup. Certains passages ne sont pas de lecture facile (par exemple je ne comprends pas les trois dernières lignes, pour le Droit je ne suis pas sûr de comprendre non plus) mais je vais m'y remettre !

J-P. F

Le 3/02/2021

Voici ma réponse aux questions de J-P. F

Pour ce qui est du droit, je voulais dire que le droit a toujours été, dans les meilleurs moments de l'avènement des sociétés démocratiques, de tendance universaliste, un droit pour tous. C'est cette volonté pendant la Révolution française qui a inclus les juifs en tant que citoyens et aboli l'esclavage, comme d'ailleurs on peut le voir aussi dans la Constitution américaine des Pères fondateurs ; mais s'il était inclusif de principe pour la communauté des égaux ou des pairs, il ne mettait pas forcément en pratique ces principes au bénéfice des femmes dans un système restant longtemps patriarcal et de minorités (bien sûr on pense ici aux Afro-Américains du Sud des États-Unis, mais aussi à un niveau plus parcellaire, à l'absence de prise en compte de différents handicaps dans la considération et l'accès à certains lieux).

Le Droit suivait l'évolution des rapports sociaux plus qu'il ne les précédait (ainsi du droit du travail ou des lois brisant le système patriarcal ; mais il n'était jamais un droit des minorités ou plus exactement il ne partait pas des minorités pour leur accorder un droit particulier « supplémentaire ». Il suivait le principe fondamental de l'égalité des conditions (cf. Tocqueville et son exemple de la démocratie en Amérique pays dans lequel cette égalisation était beaucoup plus facile que dans la France déjà profondément stratifiée si ce n'est divisée en classes à l'époque de la Révolution française) et non de la fin des inégalités. Une idée que les socialistes non utopistes comme Marx reprenaient d'ailleurs en justifiant les inégalités de salaires et le « à chacun selon son travail » et qu'en dehors d'une société communiste une autre solution n'aurait pas de sens en admettant d'ailleurs que ça est un sens dans une société communiste (voir les élucubrations de Fourier sur l'amour). Le droit était censé être le même pour tous, même le droit de propriété — rarement perçu comme propriété des moyens de production, mais propriété civile de tout individu (homme à l'origine, chef de famille) — dont le droit est inscrit dans le Code civil. Il était en principe respecté parce qu'il était le fruit d'une sédimentation sociale, culturelle et politique, ce qui faisait qu'« on » trouvait ça « normal » sauf dans des périodes révolutionnaires. La morale venait ainsi se coller à la loi ce qui faisait qu'on ne savait plus si c'était la loi ou la morale qui était le moteur de la chose. D'une certaine façon, la grande victoire de la classe bourgeoise dans sa période « progressiste » a été de promouvoir des valeurs morales et les lois qui allaient avec comme étant commune à toutes les classes y compris à celle qui pouvait porter l'antagonisme au cœur du rapport social (foi en le progrès et la valeur du travail, défense de la propriété au sens courant du terme c.-à-d. condamnation du vol, etc.).

Bref, **le Droit dérivait d'un principe constitutionnel** d'où découlait toute une hiérarchie de la Constitution aux lois fondamentales inscrites en elles et ainsi de suite pour descendre jusqu'aux décrets administratifs d'application.

Mais dans la perspective actuelle qui, même en France maintenant, tend à se détacher de la perspective universaliste, les nouveaux principes du droit trouvent leur origine dans des identités multiples qui se présentent et se ressentent comme discriminées et peut être à juste titre parfois, mais là n'est pas le problème pour ce que nous discutons ici.

Ce qui est dit ici en creux dans cette critique de l'universalisme c'est qu'il serait abstrait et ses principes en décalage avec le concret ; qu'il faudrait par exemple corriger l'égalité par l'équité (ex des quotas par caste en Inde ou aux EU), établir la parité en politique et dans la direction des grandes entreprises, donc finalement créer des lois particulières à côté de la Loi générale. Mais dans ce cas, aussitôt tout se brouille, puisque si personne ne peut être raisonnablement choqué que des handicapés aient des accès facilités aux lieux publics, par

exemple dans les écoles, il n'en est plus de même quand une loi va décider que la situation estimée défavorisée de tel ou tel élève lui donne plus de droit à aller dans telle ou telle école, par exemple sélective, parce qu'autrement il n'y aurait pas accès. Le critère d'argent ou de position sociale privilégiée est censée ne plus être corrigée par l'institution démocratique et son fonctionnement idéalement méritocratique (l'ascenseur social), mais par l'intervention extérieure de la loi et de l'État. Cet exemple s'inscrit encore dans un cadre institutionnel, celui de l'Éducation. Mais si l'on aborde les nouveaux droits qui surgissent de la sphère privée, on s'aperçoit alors que ces **droits dérivent de principes conventionnels** déterminés par différentes forces sur la base de leur propre paradigme régulateur (cf. les arguments pour la PMA et la GPA) ensuite soumis à l'État après des pratiques de groupes de pression. L'État doit alors réaliser cet équilibre de façon horizontale plutôt que verticale, de manière purement empirique, à tâtons et de proche en proche. Mais cet équilibre ne peut qu'être instable ou transitoire puisque ces rapports de forces devenus dans la pratique des campagnes de militantisme promotionnel se modifient potentiellement au jour le jour dans le nomadisme des identités. C'est comme s'il y avait une base de droits comme il y a une base de données et que ces droits cherchent des sujets ou même maintenant des paroles pour les représenter quand ils concernent des vivants non-humains (droit des animaux, droit des arbres, etc.) car de la même façon qu'il y aurait des minorités invisibilisées, il y aurait aussi des identités silencieuses. Mais ce qui se présente comme nouveau sujet ne peut le faire que dans l'expressivité d'une pratique sociale et « communicationnelle ». Elle doit s'inventer un langage de compréhension du monde (exemple de l'écriture inclusive) et de compréhension de soi (le discours de la victimisation) qui n'a que peu à voir avec un langage commun et qui doit le poser en *a priori* de la communication de l'information.

De fait et souvent malgré l'intention consciente des protagonistes, c'est le modèle du marché qui est reproduit, simplement sur le mode alternatif.

C'est le triomphe de l'immédiateté des individus-particules. L'égogestion à la place de l'autogestion sous le parapluie de l'État qui distribue les lois comme l'ancien Régime distribuait les titres et prébendes. Alors même que les institutions sont résorbées et donc affaiblies dans le passage de la forme nation de l'État à sa forme réseau, cette dernière prise comme un retour à l'avant-scène de la « société civile », la demande de plus État se fait de plus en plus forte. En effet, il n'y a qu'une unité supérieure qui puisse classer et trancher entre les différents types de droits tous rendus en principe équivalents ou presque et vérifier la compatibilité du droit devenu contractuel et conventionnel avec la Loi constitutionnelle. Le droit public tend alors à s'aligner sur les procédures de droit privé. La judiciarisation procédurale supplante l'ancienne Justice restée il est vrai sur le modèle laïcisé du droit divin. Loin de moi l'idée d'en faire l'apologie : c'est un constat critique de l'évolution. Les anciennes

médiations institutionnelles et symboliques perdent de l'importance au profit de systèmes autoréférentiels appartenant au « monde post-moderne ».

Autre exemple de prolifération des droits et des effets pervers du devenu des mouvements de libération, le « c'est mon corps et j'en fais ce que je veux » du mouvement féministe qui s'inscrivait dans une libération certes limitée est devenu un « c'est mon choix » qui justifie aussi bien la prostitution (« les travailleuses du sexe ») que la possibilité de congeler les ovocytes des femmes cadres supérieurs puisque leurs employeurs les encouragent à retarder au maximum ce moment non-productif qu'est l'enfantement et l'éducation des enfants en bas âge. Comme « on » sait que le rendement attendu des cadres par les directions est globalement déclinant à partir de 45 ans, il s'agit de ne pas perdre de temps (de travail).

Dernier exemple, le féminicide est devenu un degré supérieur de l'homicide qui particularise un acte de même nature que l'homicide qui d'ailleurs l'incluait, sous prétexte que les causes peuvent être différentes. Que cela soit pour la bonne cause c'est à dire le fait de mettre le doigt sur des circonstances aggravantes ou de faire qu'il soit plus facile de condamner un homme pour féminicide que pour dépit amoureux, il n'empêche que tout cela contrevient à toute la perspective progressiste humaniste du droit.

En effet, les humanistes de gauche ont toujours lutté pour que les peines soient détachées du physique de la personne, de son sexe, de ses origines sociales ou ethniques, de son statut social pour pouvoir les objectiver en neutralisant autant que faire se peut les présupposés et préjugés. La même approche devait prévaloir quant à l'attitude à avoir par rapport à la victime de façon à ce qu'il n'y ait pas de type de victime pouvant constituer en soi un fait accablant (hormis pour les enfants)... Ainsi, pour la Gauche au sens large, tuer un flic n'était pas plus grave, si ce n'est moins dans une période de révolte sociale ou politique, que tuer un autre individu quelconque et elle s'était toujours élevée contre les tendances à faire de ce genre de meurtre un fait plus grave entraînant une peine plus lourde, car elle estimait que cela s'inscrivait dans la lutte contre l'ordre établi, la police en étant le représentant. À l'inverse, les pouvoirs publics, les syndicats de policiers et la magistrature n'ont eu de cesse de vouloir en faire un marqueur de la répression contre les forces subversives. Or, avec les tendances particularistes, relativistes et contractualistes actuelles on mesure l'involution de cette Gauche traditionnellement méfiante par rapport à la justice de la société bourgeoise et tout à coup férue d'appels à toujours plus de judiciarisation auprès de la justice de la société du capital. Oublié le temps où la prison était critiquée en soi en tant que lieu d'enfermement et de reproduction de la délinquance.

Le lien avec la question de l'émancipation est évident. Pendant toute la période où se mêlent procès d'individualisation et lutte des classes (c'est la façon dont s'y détermine alors et de

façon spécifique ce que nous appelons **la tension individu/communauté**), les luttes se font dans la perspective de l'émancipation (des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, des femmes par rapport au patriarcat, etc.), à l'intérieur donc de la perspective plus large, révolutionnaire. Ce sera à un autre niveau, par exemple en Italie, ce qu'on appellera le mouvement de « l'autonomie » et plus particulièrement de « l'autonomie ouvrière », dans la dialectique du « **dans et contre** » disait par exemple Mario Tronti dans *Ouvriers et capital*.

Avec la défaite des mouvements prolétariens des années 60-70 (France, Italie, Portugal en tout premier lieu, Pologne ensuite) une nouvelle dynamique du capital se développe sur cette défaite. Les restructurations industrielles, le procès de mondialisation/globalisation sont impulsés dans les pays qui ont le moins connu ce mouvement de subversion (EU, Japon, Allemagne, Pays-Bas) parce que la centralité du travail et du combat de classes y était déjà beaucoup moins prégnante. Les autres suivront. Dans tous les cas, cette période de basculement n'est pas une contre-révolution (il n'y a pas eu vraiment révolution), mais un retournement de l'ancien cycle de lutte dans lequel on pourrait, inversant la célèbre formule de Marx, mais pour l'appliquer à un champ plus vaste, le vif saisit le mort : les restes d'autonomie deviennent gestion de sa ressource humaine ; l'absentéisme et le turn-over qui marquaient la flexibilité pour l'ouvrier deviennent flexibilité pour le patron ; le mouvement de libération des femmes devient féminisme. Le **dans et contre** n'est plus qu'un **dans** d'où le mouvement dialectique ou ce qu'on appelait le travail du négatif n'existerait plus. Comme disaient Deleuze et Guattari, il s'agit maintenant **d'affirmer** les choses ... jusqu'à **l'empowerment à nonnet** leurs disciples. Les pratiques critiques de libération ou d'émancipation sont comme positivées dans le retournement au profit du capital, d'où notre formule, dans le passage de la société de classes à la société capitalisée (*grosso modo* à partir des années 1990), **c'est le capital qui émancipe**. Ce qui était revendication et pratique collective de lutte devient, par exemple au sein du féminisme institutionnel, l'expression d'une liberté individuelle inconditionnelle qui certes découle du mouvement féministe originel, mais qui s'en sépare dans la mesure où l'élan d'émancipation qui le sustentait sombre dans l'appropriation capitaliste de son propre corps. Une conception qui décide aussi bien du bien-fondé du porno-féminisme, que du « travail du sexe » ; de la PMA que de la GPA.

La libération des désirs a été passée au tamis de l'utilitarisme benthamien.

JW

Merci, c'est très clair et très convaincant. Et merci d'abord d'avoir eu cette patience pédagogique pour ce complément, patience dont je sais qu'elle n'est jamais donnée !

Réponse immédiate : la question de l'universalisme est bien centrale, qu'on la traite avec comme référence l'affirmation émancipatrice générale du mouvement ouvrier (affirmation plus théorique que vécue, car le nationalisme par exemple a toujours été plus fort, dès la Première guerre mondiale) ou comme une indémontrable affirmation humaniste (n'interdisant pas la prise en compte du combat contre les inégalités sociales* mais ne donnant pas à la classe ouvrière ce rôle de singulier vecteur du général qu'il avait dans ce que j'appellerai maintenant – après avoir expliqué le contraire durant un demi-siècle – les messianismes socialistes).

Sur le droit : le rapprochement avec le droit privé, contractuel, est très parlant.

* l'expression n'est pas bonne voire molle, disons que c'est ce qui me vient sous le clavier...

Du premier texte, je retiens ce terme de *particularité*. Je le passerai, avec quelques explications, à ex-sans-papier (titre salarié il y a deux semaines) de ma connaissance, en butte aux pressions incessantes de son milieu (malien), qui lit et réfléchit à ces questions.

J-P. F

Le 3/02/2021

Pour en rester à la première réponse, je crois qu'il faut tenir compte du fait que depuis les années 1960 dans le monde anglo-saxon tout le monde parle de *l'identity politics*, de la politique des identités – ou de la politique identitaire si l'on veut être plus méchant et plus précis. Je comprends la décision d'introduire une différence conceptuelle entre particularisme et identité mais je crains que le terme « identité » soit en français devenu le terme dominant et pour longtemps.

Pour la seconde réponse, je crois que ces mouvements identitaires ne partent pas d'une analyse sociale (et encore moins « de classe » puisque les identitaires considèrent comme vous qu'il n'y a plus de lutte de classe ou que s'il y en a une elle n'a aucun sens), mais

– soit de positions biologiques: la race (omniprésente désormais et là Rastier cogne dur en rappelant les proximités entre la « race sociale » des gauchistes et la « race mentale » de Hitler) ; le sexe (« travesti », si j'ose dire, en genre dans la plus grande confusion, puisque

l'on prétend d'un côté que le genre peut changer plusieurs fois dans la journée, serait volatil et insaisissable, tout en réclamant en même temps à l'Etat l'inscription de ce prétendu genre sur des papiers d'identité, donc des documents pérennes ; ou en procédant à des opérations chirurgicales qui ont des conséquences physiques irrémédiables sur la procréation !)

- soit d'héritages au contenu purement psychologique-traumatique : le « descendant » d'esclaves l'est à vie (le traumatisme psychologique peut durer des siècles, voir par exemple les explications socio-psy sur « l'infidélité/irresponsabilité » jugée congénitale des descendants mâles d'esclaves aux Antilles comme aux Etats-Unis), mais pas le « descendant » de prolétaires morts dans un accident de travail, au fond d'une mine ou sur un chantier, et encore moins le descendant de déportés juifs assassinés dans les camps nazis, qui lui est uniquement vu comme un profiteur (cf. le livre de Finkelstein au titre et au contenu ignobles *Shoah Business*, et toute la propagande antisioniste qui repose sur la négation du trauma du judéocide et de la signification historique de cet événement).

Il me semble que l'on arrive aussi à une confusion totale entre l'exposé des souffrances les plus intimes et la légitimité politique. Je pense à AOC (Alexandria Ocasio-Cortez) faisant le récit de la peur qu'elle a éprouvée lors de l'intrusion du Capitole², de la conviction que les manifestants allaient la tuer s'ils la trouvaient, et révélant tout à coup qu'elle a été elle aussi victime de viol dans sa jeunesse. Comme s'il y avait le moindre rapport politique entre ces deux événements, l'un intime et l'autre public.

Cela est d'autant plus absurde que les chaînes américaines semblent dire que celle qu'ils appellent « la femme au porte-voix », et que le FBI n'a pas réussi encore à arrêter bien qu'il ait sa photo, serait l'une des organisatrices de l'intrusion dans le Capitole. Ce qui frappe d'ailleurs dans la composition des manifestants du Capitole c'est le nombre de femmes qui y sont entrées et qui ont joué un rôle rien moins que passif dans cette intrusion. Sans compter le nombre de femmes qui attendent les fachos, les suprématistes blancs ou les gros réactionnaires mâles, devant les postes de police quand ils sortent de garde à vue.

Même s'il n'y a donc aucun rapport entre le « patriarcat violeur » et l'intrusion du Capitole, AOC l'établit subrepticement afin d'accroître sa légitimité politique. Peut-être d'ailleurs ne le fait-elle pas consciemment mais les chaînes de télévision mettent bien cela en valeur dans les incrustations en bas de l'écran de telle sorte que ce que l'on retient, c'est son aveu d'une violence intime, et non son récit des événements traumatisants survenus dans le Capitole.

Je pense qu'il faudrait creuser l'analyse de cette évolution : comment les souffrances réelles éprouvées par les individus (et celles imaginaires ou psychologiques éprouvées par les descendants éloignés - voire très éloignés - des victimes) sont devenues l'unique source de

légitimité des combats sociaux.

La télé-réalité mettait cela très bien en avant dans des émissions il y a une vingtaine d'années, où l'on invitait des gens pour discuter des rapports mères-filles ou des « tromperies » au sein des couples.

Les gauchistes et les militants des mouvements identitaires ont retenu la leçon des principes de la télé-réalité : trouver un exemple bien « saignant » susceptible d'attirer la compassion publique. Mais ils ne se contentent pas d'exposer la souffrance (après tout, la propagande syndicale le faisait déjà depuis longtemps quand elle dénonçait un accident du travail, ou une catastrophe survenue dans une mine, ou l'explosion d'une usine, mais elle offrait une explication politique plus large et qui ne se limitait pas aux souffrances des seules victimes), ils prétendent faire de ces souffrances le socle de « théories » et donner un label d'authenticité aux victimes ou aux descendants de victimes. Et l'attribution de ce label permet d'empêcher tout débat sur le contenu et les formes des luttes qu'ils prônent.

Autrefois les méthodes staliniennes se justifiaient par la réussite de l'Union soviétique, la participation à la Résistance, la maîtrise de la « science marxiste » ou l'infaillibilité du Parti. Aujourd'hui ces méthodes staliniennes (les différentes formes de *cancel culture*, que l'on traduit gentiment par la « culture de l'annulation », mais que l'on pourrait aussi bien traduire par la « culture de l'anéantissement » ou de la « suppression » de ses adversaires politiques) se justifient par les souffrances individuelles éprouvées directement, ou ressenties par procuration, ce qui donne une dimension encore plus irrationnelle à la lutte politique, qui comportait déjà une dimension affective non négligeable.

Et la prépondérance, voire la dictature, des affects (prépondérance inavouée évidemment chez ceux qui se présentent comme des théoriciens) est un terrain idéal pour tous les démagogues qui cherchent des postes dans la société bourgeoise, que ce soit au titre de représentants des victimes ou au titre de spécialistes, d'aidants ou de soignants des problèmes dont souffrent les victimes.

YC

Le 4/02/2021

Une piste très riche en effet ; il ne faudrait pas pour autant nier l'importance des émotions ou le lien entre émotions privées et émotions publiques mais entre le refoulement conservateur classique (version stalinienne ou Lutte ouvrière) et l'étalage à usage politique avec une

confusion d'échelle, il y a de quoi faire et dire des choses plus sensées.

J-P. F

1. <https://www.nonfiction.fr/article-10526-sexe-race-et-sciences-sociales-14-le-soutien-des-tutelles.htm> et 3 autres parties suivantes ; et vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=5XtK0n1IYbE> [↔]
2. à lire sur NPNF le texte *Révélation émouvantes d'« AOC » et invasion du Capitole : quand la combattante cède la place à la victime :*
<http://www.mondialisme.org/spip.php?article3002> [↔]